

Mnémonique cours
(LANG-Y-9001 pour le Q1 ; LANG-Y-9002 pour le Q2)

Cours de français de niveau pré-A1

ANNÉE ACADEMIQUE **2025-2026**

Titulaire(s) du cours	Crédits ECTS	Langue(s) d'enseignement
Sabina Gola	5	français

Contenu du cours

Pendant ce cours, les étudiant·e·s découvriront les fondements de la phonétique, de l'orthographe et de la syntaxe de la langue. Ils/elles initieront leur capacité à comprendre le français écrit et oral et à s'exprimer à l'écrit comme à l'oral.

Ils/elles seront capables de comprendre quelques mots, d'interagir en utilisant quelques mots, de saisir le sens général de messages courts et de rédiger des phrases brèves.

Les compétences acquises porteront sur des thèmes familiers.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Écouter : les étudiant·e·s pourront comprendre des mots familiers au sujet d'eux/elles-mêmes, de leur famille et de leur environnement concret et immédiat si on leur parle lentement et distinctement.

Lire : les étudiant·e·s pourront comprendre des mots familiers dans des annonces, des affiches ou des brochures.

Parler : les étudiant·e·s pourront communiquer par quelques mots sur eux/elles-mêmes si leurs interlocuteurs·trices sont disposé·e·s à les aider à formuler ce qu'ils/elles essaient de dire.

Écrire : les étudiant·e·s pourront rédiger quelques phrases simples, compléter un questionnaire d'inscription

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Exercices de morphologie lexicale de syntaxe et d'écriture

Lecture de textes

Exercices de compréhension à l'audition

Pratique orale

Références, bibliographie et lectures recommandées

Supports de cours

- > Université virtuelle
- > Podcasts
- > Audios
- > Syllabus
- > Quizlet

Autres renseignements

Lieu d'enseignement

- > Solbosch

Informations complémentaires

Contact

Langues.FLE@ulb.be

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation

- > Examen écrit
- > Examen écrit – type(s) de question :
- > Questions ouvertes à réponse courte
- > Questions fermées à choix multiple (QCM)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'examen écrit est composé de 3 parties :

Partie 1 – Compréhension de l'oral (25 points)

Partie 2 – Compréhension de l'écrit (25 points)

Partie 3 – Production écrite (30 points)

Une note intermédiaire sur 80 points est indiquée sur l'examen et l'examen est validé si l'étudiant·e obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

Langue d'évaluation

> Français